

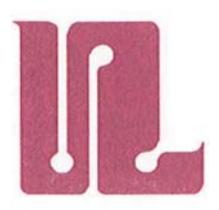
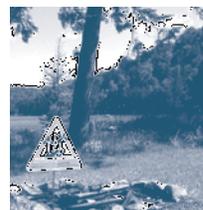
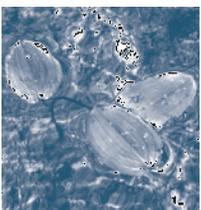
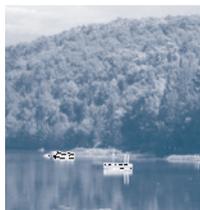
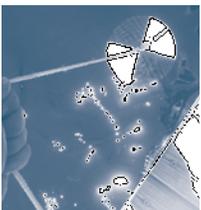


# Bleu Laurentides 2011

*Rapport du Soutien technique des lacs*

**Notre-Dame-du-Laus**

par Mélissa Valiquette, agente de liaison



**Rédaction :**

Mélissa Valiquette

Agente de liaison du *Soutien technique des lacs de Bleu Laurentides*, CRE Laurentides

**Révision :**

Mélissa Laniel

Chargée de projet *Bleu Laurentides*, CRE Laurentides

Anne Léger

Directrice générale, CRE Laurentides

## Table des matières

1. CRE Laurentides et <i>Bleu Laurentides</i> .....	1
1.1 Description du CRE Laurentides et de <i>Bleu Laurentides</i> .....	1
1.2 Description générale du programme de <i>Soutien technique des lacs de Bleu Laurentides</i> ..	2
2. Municipalité de Notre-Dame-du-Laus.....	4
2.1 Territoire et réseau hydrographique.....	4
2.2 Règlementation.....	7
3. <i>Soutien technique des lacs</i> 2011 à Notre-Dame-du-Laus .....	8
4. Présentation de l'agente de liaison.....	10
5. Bilan des activités de l'été 2011 .....	11
5.1 Objectif 1 — Sensibilisation .....	11
5.2 Objectif 2 : Caractérisation – connaissance .....	16
5.3 Objectif 3 : Concertation – communication .....	19
6. Orientations et recommandations.....	23
6.1 Sensibilisation .....	23
6.2 Caractérisation – connaissance.....	23
6.3 Concertation – communication.....	24
7. Conclusion.....	25
Annexes.....	26

# 1. CRE Laurentides et *Bleu Laurentides*

## 1.1 Description du CRE Laurentides et de *Bleu Laurentides*

La région administrative des Laurentides connaît depuis trente ans une très forte croissance démographique, un développement soutenu et une augmentation de l'occupation autour des lacs. L'agriculture est présente dans les bassins versants de certaines régions, alors que le nombre de villégiateurs venant contempler la beauté des paysages des Laurentides est aussi fortement à la hausse. Les milieux naturels des Laurentides, plus particulièrement les lacs, sont donc soumis à des pressions qui peuvent menacer leur intégrité écologique. Plusieurs lacs de cette région montrent d'ailleurs des signes inquiétants de dégradation. En effet, certains d'entre eux vieillissent à un rythme accéléré en raison de l'apport important de nutriments d'origine anthropique qui favorisent la prolifération d'algues et de plantes aquatiques. Il est important de noter que la dégradation des lacs peut engendrer des conséquences économiques non négligeables pour les riverains et les municipalités. Par exemple, la diminution des possibilités de loisirs sur un plan d'eau affecté par des proliférations de plantes aquatiques envahissantes ou de cyanobactéries peut engendrer une baisse significative de la valeur des immobilisations situées autour de ce dernier. À la lumière de ces informations, on comprend l'urgence de la situation et la nécessité que les associations de lacs et les municipalités des Laurentides entreprennent le suivi de l'état de santé des lacs.

*Bleu Laurentides* est une initiative du milieu, issue de la *Table de concertation sur les lacs des Laurentides* qui vise à susciter des changements de comportements significatifs chez les usagers. Il a aussi pour but d'inciter les gestionnaires municipaux à favoriser l'adoption de nouvelles pratiques d'aménagement des territoires lacustres.

*Bleu Laurentides* se divise en deux volets :

- Programme régional d'accompagnement pour la mise en œuvre de la surveillance volontaire des lacs des Laurentides.

- Développer, avec les municipalités et les acteurs du milieu, des outils d'aménagement et de gestion durables des paysages lacustres.

Les différents outils développés misent sur le partenariat naturel entre les riverains et les gestionnaires municipaux pour renforcer les compétences locales en matière de gestion durable des lacs.

## **1.2 Description générale du programme de *Soutien technique des lacs de Bleu Laurentides***

Depuis 2006, le Conseil régional de l'environnement des Laurentides (CRE Laurentides) propose aux municipalités un service unique d'accompagnement pour la protection des lacs du territoire. Le CRE croit que l'amélioration ou le maintien de la santé des plans d'eau des Laurentides doit passer par la *concertation* des acteurs concernés, tels que les associations de lacs et les municipalités. Leur collaboration apparaît comme une façon efficace et rentable de préserver la qualité de nos lacs, en amenant les usagers et les gestionnaires à changer leurs comportements et à adopter de bonnes pratiques.

Le programme de *Soutien technique des lacs de Bleu Laurentides* offre un coup de pouce aux municipalités afin d'amorcer et de consolider cette démarche. Ainsi, l'expérience a démontré que la meilleure façon d'accélérer la sensibilisation et la participation des riverains était de mettre à leur disposition une ressource technique sur le terrain pendant la saison estivale. Cette ressource, appelée agent(e) de liaison, a comme mission de mettre en œuvre un plan d'action préalablement établi par le CRE Laurentides, suite à la concertation de la municipalité et des associations de lacs impliquées, pour la protection de la santé des lacs. Le plan d'action est un document modulable en fonction des priorités, problématiques et besoins de chacune des municipalités en matière de sensibilisation *et d'acquisition* de connaissances dans une perspective de protection des milieux lacustres, ainsi que de communication et de réseautage entre les différents intervenants.

Le *Soutien technique des lacs de Bleu Laurentides* est un service clé en main, offert par le CRE Laurentides. Celui-ci recrute les stagiaires, les forme et les supervise. À cette fin, un(e) coordonnateur (trice) du programme est engagé(e) pour la saison estivale et est encadré(e) par la chargée de projet *Bleu Laurentides*. Ainsi, la municipalité peut bénéficier de la crédibilité, de l'expérience et des outils développés par le CRE Laurentides au fil des ans.



## 2. Municipalité de Notre-Dame-du-Laus

### 2.1 Territoire et réseau hydrographique

Située à 65 km au sud de Mont-Laurier et à 100 km au nord de Gatineau, la municipalité de Notre-Dame-du-Laus est pratiquement à la frontière des régions des Laurentides et de l'Outaouais. Elle se trouve à la limite sud de la MRC d'Antoine-Labelle. La municipalité de Notre-Dame-du-Laus possède un vaste territoire très peu urbanisé, comptant plus de 300 lacs, où la villégiature occupe une place prédominante. La population, d'environ 1500 citoyens permanents, s'accroît considérablement durant la saison estivale. Le parc régional du Poisson Blanc et la réserve faunique Papineau-Labelle contribuent à la protection environnementale du territoire, dont une partie est classée comme étant une réserve de biodiversité.

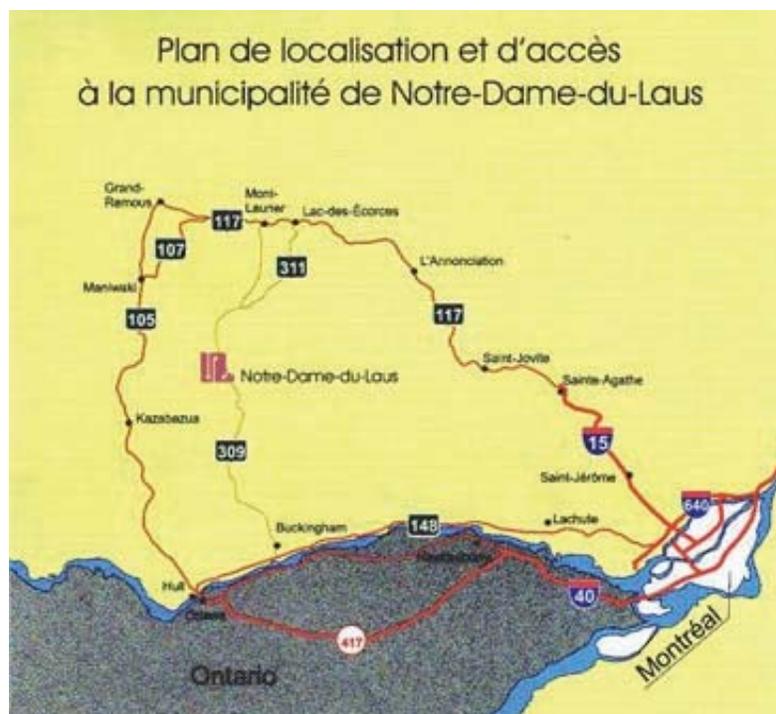


Figure 1. Localisation de la municipalité de Notre-Dame-du-Laus

La majeure partie du territoire de la municipalité se situe dans le bassin versant de la rivière du Lièvre. Cette rivière, qui coule au milieu du village, est coupée par le barrage du rapide des Cèdres. La partie de la rivière située en amont du barrage, avec notamment le réservoir du Poisson Blanc et le réservoir des Sables, est une zone récréotouristique : outre le parc régional du Poisson Blanc, on y trouve de nombreuses pourvoies, des campings ainsi que quelques chalets (en particulier au lac Champion). En aval du barrage, la rivière du Lièvre continue son cours en traversant le village de Notre-Dame-du-Laus et se déverse dans des lacs qui sont des lieux de villégiature importants (lac des Cèdres, lac Bonnécail, lac des Pins et lac Forgeron). Plus à l'est, à la limite de la réserve Papineau-Labelle, les lacs Serpent, de l'Aigle, Corbeau et Earhart constituent également des zones comptant de nombreux chalets. Ces quatre lacs se déversent dans la rivière du Lièvre principalement via le ruisseau Serpent. Enfin, les lacs O'Neil et Bigelow situés dans la partie sud de la municipalité sont également des lieux de villégiature notables se déversant dans la rivière du Lièvre. Ces deux lacs sont approvisionnés par de courts ruisseaux prenant leur source dans les collines environnantes.

Il existe à Notre-Dame-du-Laus sept associations de lacs. Les lacs où se sont regroupés les riverains sont les suivants : Serpent, Corbeau, de l'Aigle, Earhart, Bigelow, O'Neil et Forgeron. Il y a aussi une association de riverains de la rivière du Lièvre (les Amis de la Lièvre), mais cette association est maintenant très peu active. Les associations des lacs Serpent et Bigelow participent depuis 2009 au *Réseau de surveillance volontaire des lacs* (RSVL) du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP). Le lac Corbeau y participe depuis 2010, et le lac de l'Aigle, quant à lui, s'est inscrit pour la première fois cette année en 2011.



Figure 2. Emplacement des principaux lacs de la municipalité de Notre-Dame-du-Laus.

## 2.2 Règlementation

La règlementation municipale à Notre-Dame-du-Laus interdit « toutes les constructions, tous les ouvrages et tous les travaux » dans la bande riveraine (définie selon la politique provinciale). Une action telle que l'abattage d'un arbre est considérée comme une infraction à ce règlement. Par contre, il n'existe pas de règlementation concernant la tonte de gazon ou les entretiens effectués dans les bandes riveraines (comme l'épandage d'engrais). La MRC Antoine-Labelle donne libre cours à ses municipalités d'instaurer un tel type de règlement, et Notre-Dame-du-Laus prévoit emboîter le pas aux 14 autres municipalités de la MRC, en adoptant un règlement interdisant la tonte de gazon sur les 3 ou 5 mètres à partir de la ligne des hautes eaux. Le projet de règlement est actuellement en cours de révision, et la municipalité envisage qu'il soit mis en vigueur au courant de l'année 2012.

### 3. *Soutien technique des lacs* 2011 à Notre-Dame-du-Laus

La municipalité de Notre-Dame-du-Laus a accueilli le premier agent de liaison du *Soutien technique des lacs de Bleu Laurentides* en 2007. Les actions de sensibilisation ont alors ciblé les riverains et les résidents des bassins versants des lacs Serpent, Corbeau et de l'Aigle. En 2008, ces actions ont été étendues aux résidents des lacs O'Neil et Bigelow. Les lacs Earhart, des Cèdres et Bonnécail ont été visés par les tournées de sensibilisation en 2009. En 2010, se sont ajoutés les lacs Adrien et Forgeron. Finalement, les résidents visés en 2011 par les activités de sensibilisation étaient ceux du lac des Pins. Ainsi, année après année, de plus en plus de riverains ont été sensibilisés à la protection des lacs. Désormais, ils conservent une bande riveraine végétalisée et s'assurent que leur installation septique est conforme.

Chaque année, un suivi est également effectué sur tous les lacs visités antérieurement par les agents de liaison et l'inspecteur en bâtiments. Ceci permet d'évaluer si les efforts de sensibilisation ont porté fruit, et si des améliorations sont observables. Il est ainsi possible de suivre l'évolution des bandes riveraines dans le temps, et de sensibiliser ensuite les riverains de manière plus spécifique.

Suite à des discussions avec les représentants de la municipalité de Notre-Dame-du-Laus, le CRE Laurentides a élaboré un plan d'action adapté à la réalité locale et en établissant les objectifs prioritaires pour l'agente de liaison du *Soutien technique des lacs* 2011. Ce document cherchait à intégrer les préoccupations et les besoins généraux des riverains, des associations de lacs et de la municipalité de Notre-Dame-du-Laus. Ce plan d'action déterminait les livrables pour l'été 2011 et pouvait évoluer au cours des 16 semaines à condition que les changements fassent consensus entre les parties.

Voici donc les objectifs spécifiques qui ont été établis dans le cadre du plan d'action 2011 du programme de *Soutien technique des lacs* à Notre-Dame-du-Laus.

## Objectifs spécifiques

### 1. SENSIBILISATION

- 1.1 Effectuer des tournées porte-à-porte afin de sensibiliser les riverains aux bonnes pratiques à adopter en bande riveraine. Sensibiliser les riverains à l'importance d'une installation septique conforme et non polluante.
- 1.2 Organiser une rencontre d'information sur l'importance de conserver une bande de protection riveraine, pour tous les citoyens. Possibilité de combiner cette rencontre avec une activité telle qu'un atelier de revégétalisation et/ou une distribution d'arbustes, etc.

### 2. CARACTÉRISATION – CONNAISSANCE

- 2.1 Appuyer les associations de lacs pour la mise en oeuvre du suivi volontaire de l'état de santé des lacs à l'aide des outils développés par le CRE Laurentides et le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP) dans le cadre du Réseau de surveillance volontaire des lacs (RSVL).
- 2.2 Aider les associations de lacs à remplir le carnet de santé des lacs (*Trousse des lacs*) ainsi qu'à effectuer une synthèse de l'information sur la qualité de l'eau, en priorité pour les lacs inscrits au RSVL (diffuser les carnets de santé sur Internet).
- 2.3 Uniformiser le « dossier bandes riveraines » afin de pouvoir compiler les données (effectuer un bilan) et possiblement les illustrer.
- 2.4 Si le temps le permet, en complément du mandat, aider l'inspecteur municipal à mettre à jour son module sur les installations septiques.
- 2.5 Dossier érosion : mettre de la documentation à la disposition des employés de la voirie et voir si des changements ont été apportés dans les façons de faire (depuis qu'une formation a été donnée).

### 3. CONCERTATION – COMMUNICATION

- 3.1 Contacter les personnes ressources des associations de lacs en début de mandat (voir la liste) pour leur présenter le programme de *Soutien technique des lacs* pour leur présenter le plan d'action pour l'été 2011.
- 3.2 Soutenir la formation du regroupement des associations de lacs de Notre-Dame-du-Laus et favoriser l'adhésion d'autres associations ou « lacs orphelins » au regroupement (ex. lacs : Forgeron, Adrien, des Cèdres, Bonnécail).
- 3.3 Organiser, pour une troisième année consécutive, une table de concertation avec les associations de lacs (avec l'aide du regroupement) et la municipalité.
- 3.4 Agir à titre de personne-ressource en limnologie et répondre aux questions des citoyens.

#### 4. Présentation de l'agente de liaison

Mélissa Valiquette était la cinquième agente de liaison pour le *Soutien technique des lacs de Bleu Laurentides* à Notre-Dame-du-Laus. Ayant grandi dans les Laurentides, Mélissa a toujours été sensible à la beauté sauvage de cette région. Un intérêt grandissant pour la sauvegarde de cet environnement unique l'a menée à faire des études à l'École de l'environnement de l'Université McGill. À la suite de ses études, elle a travaillé durant quatre années à la sensibilisation environnementale des Montréalais au sein de l'organisme à but non lucratif Pro-Vert Sud-Ouest. Ensuite, elle a décidé de reprendre le chemin de l'école pour parfaire sa formation, et de s'inscrire à la maîtrise en géographie environnementale à l'Université de Montréal. Dans le cadre de ses études, elle doit réaliser un stage en milieu de travail, et c'est ainsi qu'elle est amenée à travailler à Notre-Dame-du-Laus pour l'été. Elle compte terminer sa maîtrise et mettre ensuite en œuvre les principes du développement durable qu'elle aura acquis.



## 5. Bilan des activités de l'été 2011

### 5.1 Objectif 1 — Sensibilisation

#### 5.1.1 Effectuer des tournées porte-à-porte afin de sensibiliser les riverains aux bonnes pratiques à adopter en bande riveraine. Sensibiliser les riverains à l'importance d'une installation septique conforme et non polluante.

Depuis quelques années déjà, on remarque une prise de conscience collective de la dégradation de la santé des lacs et une volonté d'agir avant que la situation n'atteigne un point de non-retour. Les riverains sont davantage touchés par cette problématique, puisqu'elle affecte directement leur qualité de vie et limite leur pleine jouissance de l'environnement qui les entoure. Ainsi, il est dans leur intérêt de modifier leurs comportements pour en limiter les impacts négatifs, et de protéger cette ressource qui est de plus en plus précieuse et convoitée.

Dans ce contexte, des tournées de sensibilisation en bateau « de quai à quai » sur onze lacs de la municipalité ont été effectuées, en compagnie de l'inspecteur en bâtiments, pour discuter avec les riverains de l'aménagement de leurs terrains et de leurs installations septiques. Sur dix de ces lacs, les visites de suivi ont ciblé seulement les propriétaires récalcitrants, dont les aménagements nécessitaient encore du travail. Les autres résidents de ces lacs avaient déjà été contactés par les agents de liaison précédents. De la documentation a été laissée aux résidents ainsi qu'une fiche d'évaluation, dans le cas où les gens étaient absents.

Une cote de couleur, concernant l'état naturel de la bande riveraine, a été attribuée à toutes les adresses autour des lacs visités, soit vert pour « très bien », bleu pour « améliorations », jaune pour « à suivre », rouge pour « problématique » et blanc pour « ni bon, ni terrible ». Ces résultats ont été transcrits dans un fichier excel destiné à la municipalité, incluant certains détails des aménagements observés, tels que le type et la quantité de végétation présente.

Le onzième lac visité, le lac des Pins, recevait pour la première fois la visite d'un agent de liaison et de l'inspecteur. Puisqu'aucune donnée n'avait été recueillie sur

l'état des bandes riveraines autour de ce lac, les informations ont été notées en détails pour chacune des adresses, en suivant le même code de couleur que pour les dix autres lacs. Le temps alloué a permis uniquement de visiter les résidents du chemin des Pins cette année. Par contre, l'ensemble de ces derniers sont entrés en communication avec l'agente, que ce soit par écrit ou en personne.

Finalement, le travail de sensibilisation effectué à l'été 2011 a été compilé dans un bilan qui comporte aussi un résumé des communications avec les riverains. Ce document inclus aussi un tableau récapitulatif et quelques statistiques pour faire ressortir les lacs où les problématiques environnementales sont les plus importantes. Ces renseignements seront précieux pour les prochains suivis puisqu'ils ciblent les endroits où une intervention est nécessaire.



Outre le suivi des aménagements riverains, un atelier de sensibilisation sur l'importance de conserver une bande riveraine autour des lacs a été réalisé dans deux groupes de l'école. Avec les plus jeunes, soit les 1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> année, l'activité se déroulait en deux étapes. La première consistait à discuter de l'environnement et de la santé des lacs en stimulant les réflexions des enfants à l'aide de questions. La deuxième étape consistait à mettre en pratique ce nouveau savoir en dessinant une murale d'aménagements riverains soucieux de la qualité de l'environnement. Les vingt-deux jeunes qui ont assisté à l'atelier semblaient préoccupés par ces enjeux et bien enthousiastes de participer à cette activité. Dans le deuxième groupe, les vingt-trois jeunes de 4<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> année ont réfléchi aux problématiques environnementales lors d'un jeu-questionnaire qui touchait à plusieurs aspects importants de la santé des lacs. Tous les élèves ont répondu aux questions et ont participé activement à cet atelier.

#### **5.1.2 Organiser une rencontre d'information sur l'importance de conserver une bande de protection riveraine, pour tous les citoyens. Possibilité de combiner cette rencontre avec une activité telle qu'un atelier de revégétalisation et/ou une distribution d'arbustes, etc.**

Pendant les cinq années où le *Soutien technique des lacs de Bleu Laurentides* a œuvré à Notre-Dame-du-Laus, les agents de liaison sont entrés en contact avec une quantité importante de résidents via notamment les tournées de sensibilisation porte-à-porte en bordure des lacs. Toutefois, l'organisation d'une conférence se voulait un moyen de rejoindre une proportion plus grande de la population.

Afin que l'activité intéresse tous les citoyens et qu'elle leur soit profitable, il a été décidé de recourir aux experts de Floraberge, une entreprise d'économie sociale qui se spécialise en revégétalisation des bandes riveraines. L'idée était d'amorcer la conférence par une présentation des problématiques touchant à la santé des lacs, de discuter ensuite de revégétalisation et de stabilisation des berges, et de terminer par une longue période de questions durant laquelle les riverains auraient pu obtenir des réponses spécifiques aux difficultés qu'ils ont rencontrées lors de leurs efforts de naturalisation. L'événement devait aussi être jumelé à une vente d'arbustes par Floraberge. Malheureusement, la conférence a été reportée à l'an prochain. Toutefois,

afin d'assurer le succès du futur événement, une affiche, des cocardes, une annonce à diffuser dans les journaux locaux, ainsi qu'une lettre à distribuer aux citoyens de Notre-Dame-du-Laus ont été préparées. Idéalement, la conférence devrait se dérouler deux semaines après la distribution d'arbres par la municipalité afin d'y publiciser l'événement.

En plus des activités décrites précédemment, d'autres actions de sensibilisation ont été menées cet été. Tout d'abord, la coordonnatrice du *Soutien technique des lacs* a participé à la distribution d'arbres organisée par la municipalité au mois de mai. Entre 120 et 150 personnes ont reçu des arbres et ont été sensibilisées à l'importance de garder une bande riveraine naturelle.

Un kiosque de sensibilisation et d'information durant « Ma petite rue en fête », un événement populaire organisé par la municipalité a par ailleurs été tenu. Cinquante-cinq personnes sont venues visiter le kiosque pour y lire l'information affichée, pour poser des questions et discuter de la situation de leur lac. Plusieurs sont repartis avec de la documentation.



La promotion du panneau de sensibilisation concernant les plantes aquatiques envahissantes développé par le CRE Laurentides a également été effectuée auprès des associations de lacs. Une copie électronique du panneau a été envoyée à tous les présidents des associations.

Finalement, le contenu des kiosques permanents d'information a été rafraîchi. À la bibliothèque municipale, les dépliants étaient pêle-mêle. Afin d'éviter que cette situation ne se reproduise, les dépliants ont été rassemblés dans un cartable et collés sur des cartons. Les dépliants peuvent donc être consultés sur place seulement.

Au kiosque d'information touristique, il n'y avait pas de documentation concernant la protection des lacs. Deux autres cartables ont donc été fabriqués, dans lesquels les fiches théoriques imprimées de la *Trousse des lacs* ont été insérées en plus des dépliants d'information. Les cartables sont disponibles pour consultation au bureau d'information touristique ainsi qu'à la réception de l'hôtel de ville.



## 5.2 Objectif 2 : Caractérisation – connaissance

### 5.2.1 Appuyer les associations de lacs pour la mise en oeuvre du suivi volontaire de l'état de santé des lacs à l'aide des outils développés par le CRE Laurentides et le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP) dans le cadre du Réseau de surveillance volontaire des lacs (RSVL).

Le *Réseau de surveillance volontaire des lacs* (RSVL) est un programme du MDDEP. Les protocoles de caractérisation élaborés en collaboration avec le CRE Laurentides favorisent l'acquisition de connaissances sur l'état de santé des lacs. L'agent de liaison a pour mandat de soutenir les associations de lacs dans la réalisation de ces protocoles.

À Notre-Dame-du-Laus, quatre lacs étaient inscrits au RSVL à l'été 2011 : Corbeau, de l'Aigle, Serpent et Bigelow. Depuis 2009, les trois premiers réalisent ensemble les activités de suivi afin de partager l'expertise acquise au fil des ans. À maintes reprises au cours de l'été, un support a été offert à ces associations pour la réalisation des différents protocoles. Ces dernières n'ont pas manifesté le besoin d'être accompagnées, semblent bien autonomes et ont effectué l'échantillonnage de la qualité de l'eau, les mesures de transparence de l'eau et la caractérisation de la bande riveraine sur certains lacs.

Au lac Bigelow, le soutien offert par l'agente de liaison a été bien utile. Jusqu'à l'année dernière, le volet environnemental de l'association ne reposait que sur une seule personne, laquelle se chargeait principalement d'effectuer l'échantillonnage de l'eau dans le cadre du RSVL. Cette année, ce fut au tour de deux nouvelles personnes de former le comité environnemental de l'association. Ces personnes n'étaient donc pas au courant de ce qui avait été réalisé dans le passé et de ce qui était à faire dans le cadre du RSVL. La présence de l'agente a donc aidé à recueillir les informations pour cette année et à orienter les actions à poser ultérieurement. Seulement la mesure de la transparence de l'eau était requise pour cette année. Les bénévoles ont donc été accompagnés à la réalisation de ce protocole (*voir Annexe 5*). Les premières mesures ont été prises tardivement, mais le nombre minimal de mesures a tout de même été

atteint. Les responsables du comité environnemental du lac Bigelow sont aussi intéressés à réaliser le protocole de planification des inventaires. Toutefois, le temps a manqué et ce n'était pas une priorité pour cette année.

### **5.2.2 Aider les associations de lacs à remplir le *Carnet de santé de la Trousse des lacs* ainsi qu'à effectuer une synthèse de l'information sur la qualité de l'eau, en priorité pour les lacs inscrits au RSVL (diffuser les carnets de santé sur internet).**

Dans le cadre de la surveillance volontaire des lacs, il est aussi recommandé de remplir le *Carnet de santé de la Trousse des lacs* qui permet de répertorier et classer les études et les données amassées sur le lac. Le sujet a donc été abordé avec les présidents des associations de lacs inscrites au RSVL, et deux d'entre elles se sont montrées intéressées. Le président du lac Serpent s'est chargé de compléter le carnet de santé par lui-même, mais a sollicité la collaboration de l'agente afin d'insérer les informations se trouvant à la municipalité. Ces informations ont également été insérées aux carnets de santé des lacs de l'Aigle et Corbeau, qui devront être complétés par les associations de lacs. Au lac Bigelow, ce travail a été fait en collaboration avec les responsables du comité environnemental. Une version papier préliminaire, remplie par un autre agent de liaison, a servi de base pour compléter la version officielle électronique. Les carnets de santé électroniques remplis cet été pourront éventuellement être mis sur le site Internet de la municipalité ou sur celui de la Fédération lausoise des associations de lacs lorsqu'il sera actif.

### **5.2.3 Uniformiser le « dossier bandes riveraines » afin de pouvoir compiler les données (effectuer un bilan) et possiblement les illustrer.**

Dans le cadre du suivi des bandes riveraines, plusieurs données ont été récoltées et enregistrées au fil des années par les différents agents de liaison. Puisque chaque agent avait sa propre façon de procéder et ses propres critères d'évaluation, les fichiers manquaient d'uniformité ce qui rendait l'interprétation des données difficile. Une compilation de l'ensemble des données a donc été effectuée sous un format unique pour toutes les années. Une description de la méthode utilisée pour uniformiser

les dossiers a été laissée ainsi que des directives destinées aux futurs agents de liaison pour bien remplir les fichiers.

**5.2.4 Si le temps le permet, en complément du mandat, aider l'inspecteur municipal à mettre à jour son module sur les installations septiques.**

Dans la gestion électronique des dossiers de citoyens, un module entier est consacré aux installations septiques. Les nouvelles installations y sont automatiquement insérées, mais les installations datant de plusieurs années nécessitent d'être enregistrées dans le programme. La mise à jour du module a été entreprise au cours de l'été, mais nécessitera encore beaucoup de travail.

**5.2.5 Dossier érosion : mettre de la documentation à la disposition des employés de la voirie et voir si des changements ont été apportés dans les façons de faire (depuis qu'une formation a été donnée).**

Compte tenu que l'entretien des fossés est l'un des facteurs importants influençant la qualité de l'eau des lacs, les employés de la voirie de Notre-Dame-du-Laus ont reçu, il y a quelques années, une formation sur des méthodes d'entretien écologiques des fossés pour réduire les problèmes d'érosion. Il avait donc été suggéré d'effectuer un suivi et voir s'il y avait eu des changements dans les façons de faire sur le terrain. Des améliorations semblent avoir été observées. Des documents ont également été remis au directeur de la voirie en guise de rappel.

### 5.3 Objectif 3 : Concertation – communication

#### 5.3.1 Contacter les personnes ressources des associations de lacs en début de mandat (voir la liste) pour leur présenter le programme de *Soutien technique des lacs* pour leur présenter le plan d'action pour l'été 2011.

Toutes les associations de lacs ont été contactées par courriel, afin de leur transmettre l'information sur le *Soutien technique des lacs de Bleu Laurentides* de cet été et présenter l'agente de liaison en début de mandat. La réponse a été très positive, sauf pour le lac Forgeron avec qui peu de contacts ont eu lieu. Malgré que l'association du lac Earhart soit peu active pour le moment, les responsables ont tout de même contactés l'agente de liaison.

#### 5.3.2 Soutenir la formation du regroupement des associations de lacs de Notre-Dame-du-Laus et favoriser l'adhésion d'autres associations ou « lacs orphelins » au regroupement (ex. lacs : Forgeron, Adrien, des Cèdres, Bonnécail).

Notre-Dame-du-Laus a vu naître cette année un regroupement officiel des associations de lacs. Les quatre membres fondateurs sont les associations des lacs Serpent, Corbeau, de l'Aigle et O'Neil. Ces associations s'étaient souvent rencontrées, dans les années passées, lors des tables de concertation organisées par les agents de liaison de *Bleu Laurentides*. Voyant tous les avantages que ce partage pouvait offrir, ils ont décidé d'officialiser ce partenariat en formant la Fédération lausoise des associations de lacs.

Afin de promouvoir cette nouvelle fédération, du porte-à-porte a été effectué autour du lac des Pins, afin de rechercher un volontaire désirant s'impliquer pour la santé du lac auprès de la fédération, mais sans succès. En contrepartie, au lac Bigelow, les responsables du comité environnemental se sont montrés intéressés à devenir membre de la Fédération lausoise des associations de lacs. Malheureusement, le comité n'était pas suffisamment organisé et n'avait pas les fonds nécessaires pour faire partie de la fédération en 2011. Toutefois, les procédures ont été enclenchées afin de faire de l'association du lac Bigelow une association de lac officielle et enregistrée, ce qui facilitera la communication, les collectes de fonds et l'intégration à la fédération.

Une fois que l'association de lac sera mieux établie, les membres du conseil d'administration pourront envisager de se joindre à la fédération.

### **5.3.3 Organiser, pour une troisième année consécutive, une table de concertation avec les associations de lacs (avec l'aide du regroupement) et la municipalité.**

La première rencontre de la Fédération lausoise des associations de lacs (FLAL) a eu lieu en début d'été. La FLAL est une table de concertation où siège également un conseiller municipal.

Cette rencontre a permis de faire connaissance avec les quatre fondateurs de la fédération, soit les présidents des associations des lacs Corbeau, de l'Aigle, Serpent et O'Neil. À cette occasion, le plan d'action pour l'été du *Soutien technique des lacs* a pu être présenté ainsi que le soutien offert pour les actions à entreprendre. De l'aide a été sollicitée pour des conseils sur la revégétalisation des berges dans les zones où persistent des problèmes de crue printanière et de glace, et pour établir une liste des différentes subventions disponibles pour les associations de lacs pour la réalisation de projets. De plus, le carnet de santé a été présenté aux représentants des associations de lacs, ce qui a eu pour résultat d'inciter le président du lac Serpent à remplir le sien. Finalement, les lacs Serpent, Corbeau et de l'Aigle ont profité de la réunion pour coordonner l'échantillonnage de l'eau des lacs pour l'analyse des coliformes fécaux.

En terminant, l'autonomie que les associations de lacs ont démontrée tout au cours de l'été résulte en partie du partenariat entre les associations de lacs établi lors des tables de concertation qui ont, au fil du temps, permis de mettre en place à la fois une communication fréquente ainsi qu'une entraide pour la réalisation des différents protocoles du RSVL.

### **5.3.4 Agir à titre de personne-ressource en limnologie et répondre aux questions des citoyens.**

Un des rôles importants de l'agent de liaison est de répondre aux résidents qui ont des questions ou qui font face à des difficultés dans leurs efforts pour préserver la santé de leur lac. C'est avec cet objectif en tête que des recherches ont été effectuées afin d'établir une liste de plantes résistantes aux fortes crues saisonnières qui

assaillent les berges du lac Serpent et qui arrachent toute nouvelle végétation plantée à l'intérieur de la ligne des hautes eaux. Un expert de Floraberge a fourni quelques conseils, mais il ne fait aucun doute qu'une expertise en génie végétal est nécessaire pour résoudre les difficultés des riverains de ce lac. Il serait d'ailleurs intéressant que ces riverains soient présents lors de la conférence sur la santé des lacs qui se tiendra l'an prochain, puisqu'ils pourront trouver réponse à leurs difficultés auprès des experts de Floraberge.

De plus, une version électronique du document élaboré par le CRE Laurentides concernant les programmes de subventions pour les associations de lacs a été acheminée à la Fédération lausoise des associations de lacs, en leur suggérant de contacter le CRE Laurentides pour les mises à jour.

Compte tenu de la date de l'entrée en fonction de l'agente en 2011, il a seulement été possible de participer à l'AGA du lac Corbeau. Il a été possible de discuter des résultats des analyses réalisées l'année précédente dans le cadre du RSVL et de parler des autres protocoles du RSVL. Une cinquantaine de membres ont assisté à la rencontre. Les personnes présentes ont démontrées un réel intérêt à travailler en collaboration avec l'agente de liaison. Toutefois, l'association semblait autonome pour réaliser les protocoles du RSVL par elle-même.

L'agente de liaison a d'ailleurs participé activement à l'organisation de l'assemblée de fondation de l'Association pour la protection du lac Bigelow. En collaboration avec les bénévoles du comité environnemental, plusieurs outils ont été élaborés: un dépliant exposant les raisons de créer une association formelle et enregistrée, les règlements internes de la future association, l'ordre du jour de l'assemblée et un document PowerPoint. Lors de la rencontre, les étapes nécessaires pour former et enregistrer l'association ont été présentées par l'agente. Plus de 25 personnes ont déjà démontré leur appui à la formation officielle d'une association par un engagement financier. Plusieurs questions sur la santé du lac et sur le suivi des bandes riveraines m'ont également été adressées durant cette assemblée.

Finalement, le responsable de l'environnement du lac O'Neil a également été appuyé dans ses démarches. En sa compagnie, l'agente a participé à deux

rencontres, une première avec des responsables municipaux et une seconde, où il y avait trois représentants du ministère des Transports du Québec (MTQ), dont un biologiste. La situation de l'écoulement anormal des fossés longeant la route 309 et des analyses d'eau effectuées dans le ruisseau Cold ont été abordés. Ce dossier est en cours au MTQ et demandera de longues études. Le futur agent de liaison pourrait continuer de s'impliquer activement auprès du comité de protection de l'environnement du lac O'Neil à ce sujet.

## 6. Orientations et recommandations

### 6.1 Sensibilisation

En comparant les données du suivi des bandes riveraines au fil des années, on remarque une amélioration considérable autour des lacs où des visites de sensibilisation sont effectuées depuis longtemps. Les riverains ont fait les efforts nécessaires, et la nature a maintenant besoin de temps pour faire son travail. Il est donc proposé d'attendre 5 ans pour effectuer le prochain suivi des bandes riveraines aux lacs Corbeau, Serpent et Earhart, qui possèdent les bandes riveraines les plus naturelles, et d'attendre 3 ans aux lacs O'Neil, Bigelow et de l'Aigle. Ceci permettrait de concentrer les efforts sur des lacs ayant des problématiques plus importantes et où les riverains sont moins sensibilisés. Cela permettrait aussi de visiter de nouveaux plans d'eau où aucune intervention n'a encore été menée. Par ailleurs, afin de maximiser le nombre de rencontres avec les riverains, il serait judicieux d'effectuer les visites aux lacs plus problématiques lorsque l'achalandage est le plus important à Notre-Dame-du-Laus.

Une deuxième participation à l'événement « La petite rue en fête » est suggérée pour l'année prochaine, étant donné que l'événement a connu un grand succès cet été. De plus, il serait souhaitable de remettre à l'horaire pour l'année prochaine l'organisation de la conférence sur la revégétalisation des bandes riveraines en collaboration avec Floraberge (tous les documents ont été préparés en conséquence). Cette conférence devrait également être accompagnée d'une vente d'arbustes et être publicisée lors de la distribution d'arbres par la municipalité.

Dans un autre ordre d'idée, après 5 ans d'activités au camp de jour et à l'école de Notre-Dame-du-Laus, les enfants connaissent le matériel présenté par les agents de liaison. Il serait donc important d'amener de nouvelles idées.

### 6.2 Caractérisation – connaissance

Étant donné la grande autonomie démontrée par les associations de lacs pour la réalisation des protocoles du RSVL, il serait important de vérifier avec ces associations

au préalable si elles désirent recevoir l'aide de l'agent de liaison pour la mise en œuvre des protocoles et, le cas échéant, clarifier leurs attentes quant au soutien demandé.

### **6.3 Concertation – communication**

Il serait important de continuer à épauler l'Association pour la protection du lac Bigelow qui sera officiellement formée au printemps 2012. Cette nouvelle association aura besoin de support pour définir ses priorités d'action et pour amorcer ses activités estivales. Elle sera potentiellement intéressée à se joindre à la Fédération lausoise des associations de lacs, et il serait souhaitable que l'agent soit présent à l'AGA afin de présenter les rôles de la fédération et les avantages de s'y joindre.

De même, il serait pertinent de discuter préalablement au mandat du futur agent de liaison à Notre-Dame-du-Laus en 2012, avec la Fédération lausoise des associations de lacs pour vérifier son intérêt à participer à l'élaboration du plan d'action du *Soutien technique des lacs* pour l'été. En fonction de l'intérêt manifesté, l'élaboration d'un plan directeur, pour l'ensemble des lacs de Notre-Dame-du-Laus pourrait être un objectif du plan d'action du *Soutien technique des lacs* à l'été 2012.

## 7. Conclusion

Le bilan du *Soutien technique des lacs de Bleu Laurentides* à Notre-Dame-du-Laus est bien positif pour l'été 2011. Les réalisations qui auront marqué l'été sont entre autre, la création de l'Association pour la protection du lac Bigelow, l'uniformisation des dossiers de suivi des bandes riveraines et l'organisation de la future conférence sur l'importance des bandes riveraines en collaboration avec Floraberge. Ces accomplissements faciliteront le travail des prochains agents de liaison du CRE Laurentides qui travailleront dans cette municipalité.

Les efforts déployés au fil des années de *Soutien technique des lacs* ont visiblement porté fruits. Les bandes riveraines de plusieurs lacs ont en effet atteint un bon niveau de revégétaliation, et les citoyens sont de plus en plus conscients des gestes à poser pour protéger les lacs. Les résultats obtenus démontrent bien que la voie de la sensibilisation, privilégiée par la petite municipalité de Notre-Dame-du-Laus, notamment par sa participation au programme de *Soutien technique des lacs de Bleu Laurentides*, est une démarche efficace. Il y a certes encore du travail à faire, mais il est maintenant temps de s'attaquer à de nouvelles problématiques.

Chapeau à la municipalité de Notre-Dame-du-Laus, et longue vie à *Bleu Laurentides*!

Annexe 1  
**Rapport d'activités cumulatif**

Activités réalisées dans le cadre du programme de  
*Soutien technique des lacs de Bleu Laurentides*  
Été 2011

Activités	Détails (nom de l'association, personnes présentes)	Date	Nbr. de personnes présentes ou impliquées
<b>Sensibilisation</b>			
Réalisation de tournées de porte-à-porte et visites de riverains	Lac Serpent	22 juin et 6 juillet	14
	Lac Corbeau	13 juillet	11
	Lac de l'Aigle	14 juillet	10
	Lac Earhart	20 juillet	3
	Lac Bigelow	27 juillet	10
	Lac O'Neil	3 août	5
	Lac Adrien	12 août et 9 septembre	17
	Lac Bonnécail	18-19 août	16
	Lac des Cèdres	18-19 août	2
	Lac Forgeron	24 et 31 août	35
	Lac des Pins	21 août	18
<b>TOTAL</b>			<b>141</b>
Activités de sensibilisation à l'école	1 <sup>re</sup> , 2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> année	21 juin	22
	4 <sup>e</sup> , 5 <sup>e</sup> , 6 <sup>e</sup> année	21 juin	23
<b>TOTAL</b>			<b>45</b>
Participation à une distribution d'arbres ou de végétaux	Pour les associations de lac et les citoyens	20-21 mai	120-150
<b>TOTAL</b>			<b>120-150</b>
Participation aux activités de la municipalité	« Ma petite rue en fête »	30 juillet	55
<b>TOTAL</b>			<b>55</b>

Activités	Détails (nom de l'association, personnes présentes)	Date	Nbr. de personnes présentes ou impliquées
<b>Caractérisation — Connaissance</b>			
Accompagnement des associations de lacs dans la réalisation du RSVL	Lac Bigelow	27 juillet	2
<b>TOTAL</b>			<b>2</b>
Aider les associations à remplir les carnets de santé	Lac Serpent	25-26 juillet	1
	Lac Bigelow	28-29 juillet	2
<b>TOTAL</b>			<b>3</b>
<b>Concertation — Communication</b>			
Création d'une association de lac	Lac des Pins (l'association n'a pas été créée)	7 juillet	15
	Lac Bigelow	27 juillet au 7 septembre	5
<b>TOTAL</b>			<b>20</b>
Participer à une table de concertation	Fédération lausoise des associations de lacs (lac Serpent, Corbeau, de l'Aigle et O'Neil)	9 juillet	8
<b>TOTAL</b>			<b>8</b>
Participation aux AGA d'associations de lacs	Lac Corbeau	9 juillet	50
	Lac Bigelow	3 septembre	25
<b>TOTAL</b>			<b>75</b>
Participation à des rencontres d'information avec des responsables municipaux (ou autres intervenants) et les associations de lacs	Lac O'Neil, Municipalité et MTQ	1, 2 et 16 septembre	6
<b>GRAND TOTAL</b>			<b>485</b>

## Annexe 2

### Liste des livrables

## Liste des livrables

### **Objectif 1 : Sensibilisation**

- ✓ Fiche d'évaluation des rives;
- ✓ Nombre de dépliants distribués et de personnes rencontrées;
- ✓ Comptes rendus des différentes activités auxquelles l'agente a participé.

### **Objectif 2 : Caractérisation – Connaissance**

- ✓ Liste des protocoles de caractérisation du RSVL réalisés par les associations de lacs;
- ✓ Nombre de personnes formées ou accompagnées dans le cadre du RSVL en 2011;
- ✓ Nouvelles associations de lacs inscrites au RSVL pour l'été 2012;
- ✓ Protocole de planification des inventaires complété pour certains lacs;
- ✓ Carnets de santé complétés;
- ✓ Bilan global des tournées de sensibilisation sur la bande riveraine.

### **Objectif 3 : Concertation – Communication**

- ✓ Liste des associations de lacs et des personnes-ressources mise à jour;
- ✓ Nombre d'associations de lacs formées ou intégrées au regroupement;
- ✓ Compte rendu de la table de concertation sur les lacs;
- ✓ Plan d'action préliminaire sur la santé des lacs de Notre-Dame-du-Laus.
- ✓ Présentations et conférences, s'il y a lieu.

## Annexe 3

### Liste des documents produits

## Liste des documents produits

### **Objectif 1 : Sensibilisation**

- ✓ Fiche d'évaluation des rives mise à jour;
- ✓ Directives pour bien remplir les fichiers d'évaluation des bandes riveraines;
- ✓ Affiche, cocardes, article de journal et lettre d'invitation pour la conférence sur l'importance des bandes riveraines qui se tiendra en 2012;
- ✓ 3 cartables de sensibilisation regroupant les fiches théoriques contenues dans la *Trousse des lacs* et l'ensemble des dépliants de sensibilisation que nous distribuons aux citoyens (pour remplacer les kiosques permanents).

### **Objectif 2 : Caractérisation – Connaissance**

- ✓ Fichiers uniformisés de suivi des bandes riveraines et bilan des interventions en 2011.

### **Objectif 3 : Concertation – Communication**

- ✓ Dépliant expliquant pourquoi il est souhaitable de former une association pour la protection du lac Bigelow (français et anglais), ordre du jour et présentation PowerPoint pour l'assemblée de formation de l'association.

Annexe 4  
**Liste des dépliants distribués**

Dépliant	Quantité de départ et ajouts	Quantité finale	Quantité distribuée
VIVRE AU BORD DE L'EAU — Bon/Mauvais aménagement	50	45	5
Living on the water's edge – Bon/Mauvais aménagement	50	25	25
Affichette « Bande riveraine au travail »	100	90	10
Affichette « Shoreline at work »	50	50	0
Dépliant « Bande riveraine au travail »	50 + 100 + 9	65	94
Dépliant « Shoreline at work »	50 + 50	77	23
La bande riveraine : le bouclier des lacs	50 + 50	26	74
Sceptiques pour vos installations septiques?	50	42	8
Les algues bleu vert dans nos plans d'eau	40 + 3	27	16
Fleur d'eau visible? Précautions à prendre pour vous et votre famille	75 + 14	75	14
Circulation du poisson... Cédez le passage!	50	39	11
Vos lacs et cours d'eau – Une richesse collective à préserver	30 + 11	11	30
Entrepreneurs, avant d'intervenir près d'un lac...	50 + 2	42	10
J'ai pour toi un lac à connaître, à protéger – RSVL	50	41	9
Agir contre l'érosion sur les sites de construction	50	32	18
Agir contre l'érosion par l'adoption d'une bonne conduite	50	34	16
Protégeons les plans d'eau du Québec – Guide à l'usage des plaisanciers	15 + 1	6	10
Les milieux humides – Des milieux qui travaillent pour vous!	30	28	2
Traitement des demandes d'autorisation des projets dans les milieux humides	25 + 3	24	4
Guides sur les installations septiques	50 + 1	51	0
Le traitement des plaintes à caractère environnemental	30 + 10	35	5
Ne prenez pas d'intrus sur le pouce!	40	40	0
Guide d'identification des cyanobactéries	10	2	8
Maison propre et jardin vert	25 + 4	25	4
Clean Home and Green Garden	30 + 5	30	5
Impact des véhicules récréatifs motorisés sur la faune...	100 + 27	90	37
Signet trousse des lacs	57 + 7	28	36
Capsules plastifiées	20 + 20	2	38
Cet été, surveillez votre jardin (trouvé sur place)	6	0	6

Annexe 5  
**Bilan du RSVL**

## Bilan des activités reliées au RSVL en 2011

Activité	Groupe de personnes ou associations de lacs	Protocole	Nombre de personnes présentes	Nombre total de lacs touchés
Présentation/promotion du RSVL	Robert Horton (Lac O'Neil)		1	1
Accompagnement à la réalisation de protocoles du RSVL	Lac Bigelow	Transparence de l'eau	2	2
	Lac Serpent	Carnet de santé	1	